



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales de
l'Université de Caen Basse-Normandie





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales de l'Université de Caen Basse- Normandie



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°68
« Homme, Société, Risques, Territoire »
de l'Université de Caen
Basse-Normandie



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

Mme Joëlle CAULLIER, Université Lille 3

Experts :

M. Pierre CHIRON, Université Paris-Est

M. Michel BERTRAND, Université Toulouse 2

M. Thomas RENARD, Doctorant, Université Paris 4-IUAV de Venise

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Yves CHEVRIER



Présentation de l'école doctorale

L'ED pluridisciplinaire « Homme, sociétés, risques, territoire » (HSRT) proposée dans le projet résulte d'une recomposition opérée à partir de deux ED normandes préexistantes du secteur SHS, l'ED 68 de Caen « Littératures, cultures et sciences sociales » et l'ED 350 de Rouen « Savoirs, critiques, expertises ». Il s'agit pour le futur PRES de Normandie de regrouper les sciences sociales des trois universités de Caen, Rouen et Le Havre en une ED (HSRT) pilotée par Caen, et les humanités en une ED « Histoire, mémoire, patrimoine, langage » (HMPL), pilotée par Rouen.

L'ED HSRT comporterait 15 équipes (dont 1 UMR et 5 sous-équipes d'UMR) et 94 HDR et se répartirait sur les 3 sites.

L'ED HMPL comporterait 14 équipes (dont 2 UMR d'histoire) et 129 HDR et se répartirait également sur les 3 sites.

L'ED 68 actuelle est co-accréditée par les universités de Caen et le Havre et dispose d'un budget de 30 000 euros.

(L'ED 350 rassemble 12 équipes de l'université de Rouen et dispose d'un budget équivalent).

Indicateurs

Les 2 ED recomposées n'existant pas encore, les indicateurs seront ici ceux des deux anciennes ED 68 et 350 dont les chiffres se présenteront pour chaque rubrique dans ce même ordre.

1 – Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
390	152 (112 dirigeant)	3	17	37	61 (51 par thèse financée)	11 %	30 %	22 %	Non renseigné
373	121 (94 dirigeant)	4	?	41	57	10 %	26 %	33 %	

2 – Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	28,3 % 30 %	28,3 % 20,51 %	28,3 % 20 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	26,4 % 23,33 %	26,4 % 20,51 %	26,4 % 32,56 %

Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	18,9 % 10 %	18,9 % 15,38 %	18,9 % 6,98 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	4 % 3 %	4 % 0 %	4 % 2 %
Taux de réponse	95,28 % 66,57 %	95,28 % 56,41 %	95,28 % 67,44 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'ED pluridisciplinaire HSRT proposée dans le projet résulte d'une recombinaison opérée à partir de deux ED normandes préexistantes du secteur SHS, l'ED 68 de Caen « Littératures, cultures et sciences sociales » et l'ED 350 de Rouen « Savoirs, critiques, expertises ». L'appréciation se positionne dans la perspective de la restructuration annoncée (« projet ») et prend en compte la dimension inter-site du double projet HSRT-HPML (notamment dans les « évaluations détaillées »), sans méconnaître pour autant l'inscription principalement caennaise de l'ED HSRT projetée. La partie « bilan » ci-dessous est relative à l'ED 68. L'évaluation du projet étant en cohérence avec celle de l'autre ED prévue, de nombreux éléments sont communs aux deux rapports.

La visite s'est déroulée dans des conditions optimales. Les porteurs de projet sont ouverts aux propositions. On constate de notables progrès dans le pilotage, l'encadrement et le suivi des doctorants par rapport à la précédente évaluation, ainsi qu'une grande implication et une disponibilité remarquable du directeur à l'égard des doctorants. Les éventuelles difficultés de circulation entre les trois sites ne sont pas minimisées. Mais, sur le site de Rouen, la reconfiguration proposée risque de se traduire par un repli disciplinaire, une marginalisation regrettable des humanités à une époque où les autres secteurs disciplinaires réclament leur collaboration, et un étiolement de la dynamique interdisciplinaire. C'est la raison pour laquelle le comité s'interroge sur la pertinence du projet de reconfiguration et se demande si une seule ED multi-site en SHS ne serait pas préférable afin de préserver la richesse et la dynamique interdisciplinaire. Par ailleurs, le périmètre géographique et disciplinaire d'une grande ED interrégionale bénéficierait sans aucun doute à la restructuration des masters dans le cadre du PRES.

- Points forts :

- Bilan de l'ED 68

- Une collaboration de longue date entre les 3 sites concernés, Caen, Rouen, Le Havre.
- Un énorme atout : le soutien de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH), facteur de structuration scientifique et espace commun d'échanges et de collaborations.
- Une mise à disposition par cette structure fédérative de locaux pour chercheurs et doctorants, d'un service administratif accessible à tous et d'activités scientifiques cohérentes.
- Une offre de formation interdisciplinaire de haut niveau, visible et bien structurée selon 5 pôles aisément identifiables : Villes et sciences sociales, Sociétés et espaces ruraux, Pôle Risque, Espaces maritimes, sociétés littorales et espaces portuaires, Modélisation en sciences cognitives.
- La MRSH apparaît comme un élément décisif de la politique doctorale.



- L'enthousiasme, la loyauté et le dynamisme du directeur de l'ED ainsi que sa grande capacité d'écoute, tant à l'égard des doctorants que de ses collègues, garantissent une gouvernance équilibrée et pacifiée.
- Une bonne maîtrise des enjeux et des instruments de pilotage d'une ED (inscriptions, contrats doctoraux, suivi, construction des indicateurs, bonne offre relative aux compétences transférables : un poste dédié en anglais, informatique, management...).
- Une bonne intégration des doctorants qui forment une véritable communauté et qui sont très présents quotidiennement sur le site de la MRSH.
- Une bonne circulation de l'information et qualité de la communication et des échanges.
- Une bonne insertion professionnelle des doctorants (30 % dans l'enseignement supérieur).
- Un bon (et parfois même excellent) adossement scientifique à des équipes de bon niveau.
- Les activités scientifiques de ces laboratoires (séminaires, colloques...), qui participent activement au programme de la MRSH, alimentent les parcours de formation disciplinaire des doctorants.

- Projet de l'ED HSRT : « Homme, sociétés risques, territoire » :

- Volonté partagée par tous les acteurs de construire un projet interrégional de qualité.
- L'extension de la collaboration avec certains des 4 axes de la structure fédérative IRIHS (Patrimoine, Identité, Culture, Organisation et développement des territoires, Travail, Emploi, Formation, Santé et Société de Rouen) pourrait enrichir la coopération avec le site de Rouen.

● Points faibles :

- Bilan de l'ED 68

- L'ED semble se décharger sur les laboratoires qui la composent et sur la MRSH de la responsabilité scientifique pour se cantonner dans l'organisation de l'enseignement des compétences transférables (langue, préparation de la thèse, informatique, insertion professionnelle) et dans des tâches de régulation. Elle se prive de ce fait d'un espace d'inventivité et d'initiative. Un séminaire intéressant comme « Sciences sociales, dialogues et convergences » devrait pouvoir servir de modèle à d'autres initiatives scientifiques propres à l'ED. Celle-ci se saisirait ainsi des enjeux fondamentaux des sciences sociales en impliquant les jeunes chercheurs dans la construction interdisciplinaire d'un objet de pensée à un stade essentiel de leur formation.
- La dimension internationale de l'ED semble en retrait et laissée aux seuls laboratoires. L'ED pourrait jouer le rôle de coordination, de stimulation et de stabilisation de ces relations internationales via des conventions, des réseaux d'ED, des cotutelles (encore trop peu nombreuses), des stages de recherche...

- Projet de l'ED HSRT :

- Les aspects positifs du bilan risquent d'être fragilisés par la recomposition envisagée.
- L'histoire et la géographie vont être séparées (non sur la base d'un projet scientifique, manifestement, mais afin de ne pas priver d'UMR l'autre ED envisagée, HMPL), et l'association originale des sciences cognitives avec l'histoire, les arts et les lettres autour du thème de la mémoire sera compromise.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C): A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Recommandations pour l'établissement

- Recommandations aux établissements de Haute et Basse Normandie

On peut se demander si une seule ED multi-sites en SHS ne serait pas préférable afin de préserver la dynamique interdisciplinaire. Par ailleurs, ce périmètre géographique et disciplinaire d'une grande ED SHS interrégionale bénéficierait certainement à la restructuration de l'offre de masters dans le cadre du PRES.

Cette grande structure pourrait aussi être porteuse d'une ambition internationale plus affirmée, cohérente et stable. Elle encouragerait les établissements à s'impliquer davantage dans la structuration de réseaux scientifiques.

Il faut enfin souligner l'intérêt que revêtirait l'institution d'une seule ED en prévision du dialogue avec les collectivités territoriales et en termes d'identification internationale. Ce dernier aspect pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une mission dédiée. Il serait souhaitable que la région normande développe davantage ses partenariats transfrontaliers avec la Grande-Bretagne trop absente des pratiques doctorales.

Les délais de mise en place d'une nouvelle structure (2012) permettraient d'envisager le réexamen du projet.

Evaluation détaillée

Là encore, les indications qui suivent s'appuient sur les 2 ED existantes et non les 2 ED envisagées, mais les commentaires se positionnent dans la perspective de la recombinaison annoncée.

- Administration et moyens de l'ED :

L'ED 68 fonctionne avec un conseil de 26 membres conformément à l'arrêté de 2006. Elle est dirigée par un directeur très impliqué dans sa mission qui assure, avec l'aide de deux directeurs-adjoints - l'un de Caen, l'autre du Havre - et une commission de 6 membres (tirés au sort et renouvelés chaque année), un pilotage efficace et serein. Une secrétaire mise à la disposition de l'ED par la MRSH accueille les doctorants et les suit de l'inscription à la soutenance, assure le suivi internet et la saisie SIREDO. L'ED bénéficie d'un immense soutien de la MRSH, aussi bien scientifique (mise à disposition des programmes et séminaires interdisciplinaires) que matériel (mise à disposition de locaux dédiés à la formation et de bureaux pour chercheurs et doctorants), et se charge de la gestion financière (30 000 euros par an). C'est une aide inappréciable qui devrait se poursuivre dans la nouvelle configuration de l'ED HSRT.

L'ED 350 fonctionne également avec un conseil de 26 membres. Un directeur lui aussi très impliqué dans sa mission et un co-directeur sont assistés par un Bureau constitué de tous les directeurs de laboratoires membres de l'ED. L'ED ne dispose que d'un secrétariat à mi-temps, toutes les tâches autres que quotidiennes étant assurées par les différents services de l'université à laquelle est confiée la gestion d'un budget de 30 000 euros. L'ED semble



disposer de peu de locaux (imprécision du dossier sur ce sujet) et n'est pas perçue par les doctorants comme une véritable entité « matérielle ». L'émiettement administratif et l'absence d'identité géographique (rien de comparable au rôle de la MRSH caennaise) ne peuvent que nuire à la reconnaissance de l'actuelle ED tout autant que de la future ED recomposée.

Mais les deux ED ont des procédures claires de traitement des dossiers de leur ressort (réunions des conseils, transparence des décisions, suivi des doctorants, attribution des allocations...).

- Bilan quantitatif :

Les deux ED sont de taille équivalente (près de 400 doctorants et une centaine d'HDR actifs). Leurs performances sont comparables : une quarantaine de thèses annuelles, un nombre de doctorants par HDR plafonné à une dizaine avec une moyenne de 3 ou 4 ; une durée moyenne de 5 ans, un petit tiers de thèses financées et un bon taux d'insertion professionnelle.

- Encadrement et suivi :

Le suivi des doctorants est sérieusement assuré, sans susciter de sentiment de contrainte, mais on note que dans l'ED 68, les doctorants sont présents sur le site car ils sont accueillis scientifiquement par la MRSH, alors que dans l'ED 350, les doctorants ne fréquentent leur laboratoire que lorsque des activités s'y déroulent, et encore n'est-ce pas le cas de tous.

Les formations propres aux deux ED ne concernent que les compétences transférables et ne sont jamais scientifiques, ce que l'on peut regretter (si le site caennais bénéficie de l'adossement à la MRSH, cet atout n'a pas son équivalent à Rouen).

Dans l'ED 350 la mise en place d'un livret du doctorant est une initiative fort heureuse qui va être adoptée par les deux nouvelles ED recomposées. Par ailleurs, une soutenance à mi-parcours va être organisée pour soutenir l'effort des doctorants et limiter la durée des thèses.

- Financement des thèses :

Si les deux ED parviennent à un tiers de thèses financées, soit avec des contrats doctoraux, soit avec des bourses pour doctorants étrangers, soit avec des CIFRE (davantage dans l'ED 68 que dans l'ED 350), soit avec des ATER, la plupart des doctorants sont salariés (la majorité dans l'enseignement secondaire). Les directeurs se proposent de veiller à ce qu'il n'y ait plus (ou en tout cas très peu désormais) de thèses non financées.

- Formation :

On constate une bonne formation aux compétences transférables (anglais, informatique, connaissance de l'entreprise, entrepreneuriat...), donnant droit à 20 crédits dans l'ED 350, mais trop peu d'attention accordée à la formation scientifique. La MRSH de Caen y supplée pour l'ED 68, en collaboration avec les laboratoires, mais ni à Rouen ni à Caen n'existe d'offre synthétique de séminaires de laboratoires, ce qui serait une incitation faite à ceux-ci d'en organiser et aux doctorants d'y participer.

Aucune ED ne développe un projet scientifique propre, fût-ce comme stimulation d'approches interdisciplinaires.

- Ouvertures nationale et internationale :

Là encore, la mission est laissée aux laboratoires qui sont les seuls garants de l'internationalisation des activités scientifiques. Les relations avec les voisins britanniques sont rares, la participation à des réseaux d'ED ou d'universités inexistante. Néanmoins, les doctorants sont encouragés à la mobilité et financés pour cela s'ils le désirent, mais une expérience internationale n'est pas exigée au cours du doctorat (que ce soit pour présenter une



communication dans un colloque, effectuer un stage...). Les cotutelles ne sont pas nombreuses (une vingtaine en cours à l'ED 68 et très peu à l'ED 350 qui reconnaît cette situation). A l'ED 68, 35 % des doctorants sont étrangers, on ne dispose pas d'information de ce type pour l'ED 350.

- **Projet :**

Le projet de recomposition des deux ED normandes s'appuie sur les meilleures pratiques des uns et des autres et les équipes doctorales ont fait un énorme travail de concertation et de réflexion. La meilleure volonté est manifeste dans les 3 universités.

Toutefois, le repérage des ED s'est fait avant tout dans le souci d'un équilibre des effectifs et des UMR, ce qui explique la séparation regrettable entre géographie et histoire (l'ED SMPL risquait de se retrouver sans UMR). Des projets scientifiques auraient pourtant été envisageables, notamment autour de la mémoire qui intéresse tout autant les Humanités que la géographie culturelle et l'histoire ou les sciences cognitives (très brillantes sur le site de Caen). Les doctorants seront donc privés de cette dynamique interdisciplinaire si précieuse qui était paradoxalement plus présente dans l'ancienne configuration. Les dossiers ne cessent de rappeler qu'il faut, malgré la recomposition, préserver les rapports entre les anciens périmètres. Y a-t-il donc un réel bénéfice à recomposer ces ED qui vont de plus se trouver confrontées aux problèmes insolubles de distance entre les sites, très préjudiciables aux doctorants ? Ne vaudrait-il pas mieux rassembler les deux ED en une seule et inviter la nouvelle entité à développer un projet réellement scientifique autour de thématiques interdisciplinaires qui ne seraient pas entravées par une arbitraire fracture disciplinaire ?

Les capacités de pilotage sont en tout cas certaines et seul le projet scientifique reste à construire.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 181
« Structures, Information, Matière
et Matériaux »
de l'Université de Caen
Basse-Normandie



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Michel CAFFAREL, Université Toulouse 3

Experts :

M. Daniel CANET, Université Nancy 1

M. Eric FOUQUET, Université Bordeaux 1

Mme Claire DEMUYNCK, Université Lille 1

Mme Fabienne WILTORD, Jeune docteur - INSA de Lyon
(2005)

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pascal DUMY

Présentation de l'école doctorale

L'Ecole doctorale SIMEM est une école doctorale multidisciplinaire dans les domaines des mathématiques, informatique, physique, chimie, sciences de l'ingénieur, STIC, et sciences de la Terre. Elle est portée par l'Université de Caen Basse-Normandie, co-accréditée avec l'ENSICAEN et associée au GANIL et, pour ce nouveau contrat, au CNRS. L'école doctorale comporte 215 doctorants et 194 HDR et un nombre moyen de 52 thèses sont soutenues annuellement. L'école repose sur l'ensemble des unités de recherche du domaine Sciences et technologies de Basse-Normandie (8 unités d'accueil à Caen, toutes UPR ou UMR avec CNRS ou CEA).

Indicateurs

1 – • Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
215	194	1,1	3	52	40,6	< 1 %	100,00 %	4,00 %	

2 – • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST HORS POST-DOC	45,95	47,06	40,74
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	16,22	7,84	12,96
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger HORS POST-DOC	35,13	35,29	25,93
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	2,7	9,8	20,37
Taux de réponse	100	100	100



Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

L'école doctorale SIMEM est une école dynamique et bien gérée. Le suivi du doctorant est de qualité : entretien personnalisé à l'entrée de l'ED, journée d'accueil des doctorants, soutenance à mi-parcours très récemment instituée, outils de communication internes variés : site web, livre électronique du doctorant, mailings listes, etc. Un effort courageux est à noter en vue de réduire au mieux la durée moyenne des thèses qui s'élève actuellement à 40,6 mois : interdiction d'une 5^{ème} inscription, diminution de moitié sur les dix dernières années de l'allocation en bourses MESR du laboratoire ayant les durées les plus longues. L'offre de formations d'aide à l'insertion professionnelle est bonne, mais les doctorants ne semblent pas les utiliser de manière suffisante. La vie doctorale a pris un essor récent grâce à l'organisation des journées de l'école doctorale hors les murs, où les doctorants ont pu faire connaissance. Un lieu sur le site principal (UFR Sciences Caen) dédié aux doctorants et qu'ils gèreraient eux-mêmes pourrait être une façon d'aider à renforcer cet esprit « école doctorale » naissant. Le comité a noté les efforts des responsables des ED régionales SIMEN et SPMII pour proposer un projet de fusion qui aurait permis de constituer deux nouvelles ED interrégionales axées, par exemple, sur les matériaux et l'énergie (physique et chimie) d'une part, et sur les mathématiques, sciences de l'ingénieur, STIC d'autre part. Ce projet, qui semble raisonnable et qui avait été validé à l'unanimité par les conseils des deux ED, devrait être reconsidéré, mais en n'oubliant pas de ne pas mettre en danger les bonnes pratiques qui ont été instituées au fil des années.

● Points forts :

- Ecole doctorale bien gérée.
- Suivi du doctorant de qualité.
- Adossement scientifique de qualité.
- Affichage fort de la politique de maîtrise des durées de thèse.
- Pour le prochain contrat, proposition d'association de l'ED avec le CNRS.
- Offre professionnelle variée.
- Aide à la mobilité des doctorants.

● Points faibles :

- Les formations d'aide à l'insertion professionnelle sont insuffisamment exploitées par les doctorants. L'incitation des directeurs de thèse est probablement insuffisante.
- Durée des thèses excessive dans certains domaines scientifiques avec de très bonnes moyennes dans d'autres.
- Les doctorants ne semblent pas être totalement concernés par l'ED.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A+



- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait pour l'établissement de :

- Soutenir une éventuelle fusion entre les ED SIMEM et SPMII qui avait été envisagée puis abandonnée.
- Mettre à la disposition des doctorants un lieu convivial (salle de rencontres et de détente) sur le site de Caen, lequel permettrait de soutenir l'émergence d'un « esprit doctoral » parmi les doctorants.
- Veiller à ce que le contenu de la formation en anglais délivrée aux doctorants ait un caractère suffisamment scientifique.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

La gouvernance est assurée par un directeur et un directeur-adjoint. L'école doctorale est administrée par un conseil conforme aux règles fixées par l'arrêté du 7 août 2006 et se réunissant 5 à 6 fois par an. L'école doctorale partage avec l'école doctorale normande de chimie un secrétariat attenant à la salle des thèses du campus 2 de l'UCBN et une salle de visioconférence contiguë faisant aussi office de salle de réunion. Pendant ce quadriennal, le secrétariat a été assuré par une personne non-titulaire de catégorie C en charge des deux ED SIMEN et EDNC. Ces moyens en personnel, qui étaient insuffisants, viennent juste d'être renforcés par la création d'un poste à l'UCBN. L'ED se voit attribuer un soutien de base de 32500 € par l'Université de Caen Basse-Normandie plus d'autres contributions spécifiques (soutien de l'UCBN aux cotutelles, contribution des laboratoires, etc.). Une proportion importante de ce budget est consacrée à l'aide à la mobilité des doctorants (300 € maximum par doctorant sur demande justifiée) et à l'organisation de journées de l'ED.

- Bilan quantitatif :

215 doctorants pour 400 encadrants dont 194 HDR (1,1 doctorants par HDR). La répartition des doctorants par domaine scientifique est la suivante: 28 % en STIC, 25 % en chimie, 24 % en physique, 9,5 % en sciences de l'ingénieur, 8,5 % en mathématiques et 5 % en sciences de la Terre. En moyenne, 52 thèses par an ont été soutenues sur la période 2006-2010 pour seulement 4 abandons depuis le 1er janvier 2006. La durée moyenne des thèses est de 40,6 mois avec une forte disparité selon le domaine scientifique : l'UMR GREYC présentant des durées de thèse beaucoup trop longues : 46,8 mois en moyenne.

- Encadrement et suivi :

L'encadrement et le suivi des doctorants est de bonne qualité. Une charte des thèses a été mise en place à partir de la rentrée dernière. Il existe un accueil personnalisé pour chaque nouveau doctorant. Les doctorants organisent chaque année des journées de l'ED avec des conférences orales et des posters présentés par les doctorants et des tables rondes. Un rapport annuel doit être effectué chaque année en octobre, ce qui permet de suivre efficacement l'évolution des travaux de chaque doctorant. Avant la soutenance de thèse, la rédaction d'un projet professionnel est demandée. Chaque unité d'accueil de l'ED organise également des journées de doctorants.



- Financement des thèses :

On ne note pas de problème à ce niveau puisque toutes les thèses s'accompagnent d'un financement. Pour les thèses en cours, les financements se répartissent comme suit : 33,3 % de contrats doctoraux MESR ; 10,3 % de contrats CIFRE ; 8,7 % d'allocations régionales ; 10,3 % de financement pour les étrangers ; 12,7 % de contrats EPST ; 15,1 % de contrats de recherche ; 6,3 % de salariés en CDI et quelques financements autres. Un point favorable à noter est que l'ED impose un seuil minimum de 1000 € pour les doctorants étrangers ayant un financement originel insuffisant.

- Formation :

L'ED incite fortement les doctorants à suivre une cinquantaine d'heures de formation scientifique. Pour les contrats doctoraux, environ 5 jours de formation à l'aide à l'insertion professionnelle sont demandés. L'offre de formation est assez variée. La formation académique repose sur les masters du site et sur l'ENSICAEN ainsi que sur diverses écoles soutenues ou co-organisées par l'ED. Des sessions de doctoriales sont organisées tous les 18 mois (ce qui peut paraître insuffisant). Cependant, la participation des doctorants à ces doctoriales ainsi qu'aux modules professionnels est insuffisante, un effort pour motiver les doctorants devrait être fait.

- Ouvertures nationale et internationale :

56 % des doctorants entrants sont issus de M2 extérieurs au périmètre de l'ED. Il existe des relations formalisées avec des ED extérieures au travers de réseaux (Bordeaux 1, INP Grenoble, Université Paris 6). 22 % des doctorants entrants viennent de l'étranger et ont obtenu une équivalence de M2. 31 thèses en cotutelle ont été soutenues de 2007 à 2010 et ont reçu une aide financière de l'UCBN. Il faut également noter un soutien financier important de l'ED pour l'aide à la mobilité des étudiants (aide maximum de 300 € par doctorant).

- Projet :

Le projet est dans la continuité du contrat quadriennal sortant. Toutefois, l'idée qui avait été proposée de fusionner l'école doctorale avec l'ED SPMI n'est pas abandonnée. Le comité trouve cette fusion opportune, mais insiste sur le fait qu'il est important, lors d'une telle opération, de ne pas mettre en danger les bonnes pratiques qui ont été instituées au fil des années au sein de l'ED. L'objectif de l'ED au cours des prochaines années est d'améliorer ses aspects les moins performants : continuer la réduction des durées de thèse pour certaines unités de recherche, développer une plus grande communication en direction des directeurs de thèse, bien que les moyens d'y parvenir ne soient pas très clairs dans le dossier, et obtenir le financement adéquat pour toutes les fins de thèse.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 242
« Economie Gestion Normandie »
de l'Université de Caen
Basse-Normandie



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Daniel SERRA, Université Montpellier 1

Experts :

Mme Delphine COSTA, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Mme Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, Université Lille 2

M. Patrick SENTIS, Université Montpellier 1

M. Joseph FAYE, doctorant, Université Lille 1

Délégué scientifique de l'AERES :

Mme Christine NEAU-LEDUC

M. Xavier VANDENDRIESSCHE



Présentation de l'école doctorale

L'ED 232 offre la possibilité de préparer une thèse de doctorat en économie ou en gestion dans les deux régions de Basse et Haute Normandie.

Il s'agit d'une école multisite (Caen, Rouen, Le Havre) dont l'habilitation est sollicitée par trois établissements : l'Université de Caen Basse Normandie (établissement principal pour le contrat 2012-2015), l'Université de Rouen et l'Université du Havre.

Elle apparaît au sein du paysage universitaire français comme une école de taille moyenne (entre 150 et 200 doctorants, une cinquantaine d'enseignants-chercheurs/ chercheurs Habilités à Diriger les Recherches).

L'école est dirigée par un Directeur localisé dans l'établissement principal, assisté de deux Directeurs adjoints sur les deux autres sites. Son conseil, dont la composition est conforme aux termes de l'article 12 de l'arrêté du 7 août 2006 (25 membres répartis en quatre collèges : 11 représentants des enseignants-chercheurs/chercheurs HDR, 1 représentant des personnels IATOS/ITA, 5 doctorants élus, 8 personnalités extérieures) se réunit trois fois par an pour adopter le programme d'action de l'école et gérer, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de sa compétence.

Indicateurs

1 – Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
161	52	3/4	12	19	66	10%	21,7	0,02	23

2 – Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	50	26,32	36,36
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	0	10,53	0
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	30	52,63	63,64

Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	0	0	0
Taux de réponse	80	89,47	100

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

L'ED 242 apporte une contribution certaine à la formation doctorale organisée par les trois Universités de Normandie. Ecole doctorale multi-site, elle est également bi-disciplinaire en regroupant l'Economie et la Gestion, comme cela est souvent le cas pour de nombreuses écoles de taille comparable en raison des liens naturels qui unissent ces deux disciplines scientifiques.

Elle rassemble actuellement quatre unités de recherche : le « Centre de Recherche en Economie et Management » (CREM : Unité Mixte de Recherche CNRS / Université de Caen / Université de Rennes 1), le laboratoire « Normandie Innovation Marchés Entreprises Consommation » (NIMEC : Equipe d'accueil Université de Caen / Université de Rouen), le « Centre d'Analyse et de Recherche en Economie » (CARE : Equipe d'accueil Université de Rouen), en cours de restructuration pour le prochain contrat (avec une inconnue forte concernant le devenir des enseignants-chercheurs et doctorants qui ne se retrouvent pas dans l'équipe émanant de cette unité demandant une reconnaissance comme Equipe d'accueil sous le nom de « Centre de Recherche en Economie Appliquée à la Mondialisation») et le « Centre d'Etude et de Recherche en Economie et gestion logistiquE » (CERENE : Equipe d'accueil Université du Havre).

L'ED 242 s'appuie sur une organisation de qualité qui implique aussi bien les enseignants-chercheurs/chercheurs que les doctorants au sein des différentes unités de recherche assurant son adossement scientifique. Sans répondre encore de façon pleinement satisfaisante à l'ensemble des critères d'évaluation d'une école doctorale, des efforts sont en cours pour renforcer les points faibles qui persistent. En particulier, le nombre des soutenances de thèse a largement progressé depuis deux ans en même temps que la durée des thèses diminuait. De même, si jusqu'à présent l'offre de formations proposée aux doctorants se réduisait pour l'essentiel aux modules « professionnalisants » mutualisés au niveau des collèges doctoraux régionaux, il est prévu dès l'année prochaine d'offrir un ensemble de cours disciplinaires propres à l'école.

Une grande partie des difficultés de fonctionnement de cette école découle de son caractère multisite et de l'absence d'une réelle volonté des trois tutelles de parvenir à l'adoption d'une politique commune en matière de formation doctorale dans le cadre d'un PRES en attente de la publication de ses statuts.

● Points forts :

- Le dynamisme scientifique des unités de recherche.
- Une masse critique suffisante grâce à la synergie entre les deux régions normandes.
- Un ancrage territorial fort : des relations régulières avec les Conseils régionaux et une participation active aux projets de recherche locaux (via les pôles de compétitivité), permettant un accès récurrent à des financements de thèses qui viennent pallier en partie la sous-dotation structurelle de l'école en allocations de recherche/contrats doctoraux.
- Une équipe de direction dynamique à l'écoute des doctorants.
- L'animation d'une vie collective par l'organisation annuelle de deux « Journées de l'Ecole Doctorale » très appréciées des doctorants.
- De réels efforts menés pour réduire la durée des thèses et accroître leur production.



- La volonté affichée de mettre en place une offre de formation propre à l'école, en complément des modules « professionnalisants » mutualisés au niveau des collèges doctoraux.

- Points faibles :

- L'insécurité potentielle de l'avenir de certains doctorants à la suite des problèmes de restructuration d'une unité de recherche.
- Une gestion budgétaire séparée des trois sites de l'école et l'absence de budgets prévisionnels. Des compensations entre sites sont toutefois opérées pour financer certaines dépenses.
- Une certaine inégalité de traitement des doctorants en fonction de leur inscription dans l'un ou l'autre des établissements (chartes des thèses sensiblement différentes, règles relatives aux possibilités et charges d'enseignement différentes).
- Un manque de concertation entre les différentes instances proposant des formations aux doctorants (collèges doctoraux régionaux, collège interrégional, école doctorale, unités de recherche) avec des risques de redondance ou de carence.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : B
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Recommandations pour l'établissement

Les établissements devraient s'efforcer de trouver une solution satisfaisante aux problèmes d'accueil des doctorants et des enseignants-chercheurs potentiellement en déshérence au 1^{er} janvier 2012 à la suite de la restructuration de l'une des unités de recherche.

Ils devraient prévoir la mise en place de dispositifs destinés à améliorer la gestion budgétaire de l'école (notamment, la confection d'un budget prévisionnel, la consolidation du budget de l'école permettant une véritable mutualisation des dotations entre les sites).

Ils devraient envisager la possibilité d'accroître sensiblement le nombre des contrats doctoraux attribués à l'école, de manière à lui donner une réelle opportunité d'ouvrir ces contrats à des candidats extérieurs.

Il est fortement souhaitable que les établissements accompagnent financièrement la politique souhaitée par l'école de l'instauration d'une offre de formation propre.

Les établissements devraient s'efforcer de rédiger des Chartes des thèses parfaitement communes entre eux, les différences acceptables pouvant éventuellement se référer à des groupes disciplinaires (par exemple, « Sciences exactes et de la vie » versus « Sciences de l'homme et de la société ») ; ce qui éviterait aux doctorants d'une même Ecole doctorale d'être soumis à des règles différentes.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

Les moyens financiers (environ 25 000 euros annuels) attribués à l'école par consolidation des budgets octroyés par chaque établissement paraissent en-deçà d'un montant qui permettrait de financer une politique scientifique plus active au niveau de l'école. Le personnel administratif à disposition de l'ED (un Ingénieur d'Etude à 50% à Rouen, une secrétaire à 20% à Caen) peut paraître suffisant, mais on peut craindre une confusion dans les missions de ces personnels au titre de l'ED et au titre des laboratoires. En outre, l'Université de Caen devenant établissement principal pour le prochain contrat, on peut se demander si l'affectation du temps de la secrétaire à hauteur simplement de 20% sera suffisant pour lui permettre d'assumer les tâches supplémentaires liées à la perspective souhaitable d'une gouvernance plus intégrée de l'école.

- Bilan quantitatif :

Le bilan quantitatif est acceptable si on l'envisage en dynamique : 19 thèses en moyenne par an (en intégrant les soutenances programmées avant la fin 2010), mais une progression très nette à partir de 2009 (entre 25/30 par an au lieu de 10/12 auparavant). Le taux d'abandon est faible (10%). La durée moyenne des thèses est de 66 mois (soit 5 ans ½), ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale dans ces disciplines (4 ans ½). Mais des efforts sont entrepris pour accélérer la soutenance des quelques thèses de « longue durée » qui subsistent.

- Encadrement et suivi :

Le taux d'encadrement des thèses est correct (2,5 en moyenne par HDR actif) avec un pic à 12 (pour simplement deux d'entre eux). Des séminaires, au cours desquels les doctorants présentent l'avancement de leur recherche, sont organisés au sein des unités de recherche. Mais cela ne concerne qu'une fraction des doctorants. L'apport spécifique de l'ED résulte essentiellement de la mise en place de « Journées de l'Ecole doctorale » (deux fois par an, 5 à 6 interventions par journée) qui permettent aux doctorants de confronter le résultat de leurs travaux. Il n'existe pas de « comités » ou « commissions » des thèses au sein des unités de recherche chargés du suivi des doctorants et examinant notamment les réinscriptions chaque année ou à mi-parcours. Le suivi des docteurs résulte principalement de l'Enquête sur l'insertion professionnelle à 3 ans menée sur la base des fiches de synthèse remises au doctorant au moment de la soutenance. Globalement.

- Financement des thèses :

Le taux des thèses financées (21,7%) est relativement modeste. Ce qui s'explique par le faible nombre d'allocations de recherche/contrats doctoraux dont bénéficie l'école (2 à 3 par an), cette faiblesse n'étant qu'en partie compensée par un nombre non négligeable de Bourses régionales (2 à 3 par an) et de Contrats CIFRE (5 sur la période). Une proportion importante des doctorants (23%) sont inscrits en formation continue (enseignants du secondaire et du primaire, salariés du secteur public, CDI du secteur privé).

- Formation :

Il n'existe pas actuellement d'obligation de suivre des formations complémentaires. Les doctorants sont toutefois encouragés à suivre des modules à vocation « professionnalisante » proposés au niveau des collèges doctoraux régionaux.

- Ouvertures nationale et internationale :



S'agissant de l'ouverture nationale, 30% des doctorants sont titulaires d'un master délivré par une Université extérieure au périmètre de l'ED. Au plan international, 14 thèses sont actuellement en cotutelle. L'activité internationale de l'ED s'effectue essentiellement par l'intermédiaire des unités de recherche (collaborations scientifiques, expertises, invitation de chercheurs étrangers, post-docs...).

- **Projet :**

Le projet propose des améliorations pertinentes dans le mode de fonctionnement de l'école, assorties d'un élargissement des thématiques prioritaires des unités de recherche et en parallèle d'une restructuration de l'un des laboratoires (avec des problèmes de rattachement de certains doctorants corrélatifs, déjà évoqués). En particulier, une limitation plus stricte du nombre maximal de doctorants par HDR est envisagé en même temps qu'une durée maximale pour les thèses de 6 ans, l'objectif restant la moyenne nationale dans ces disciplines (4 ans ½). Mais l'innovation majeure devrait résider dans la mise en place d'un programme de formations spécialisées, en liaison avec les thématiques de recherche des laboratoires, propre à l'ED (160 heures de cours obligatoires), qui compléterait avantageusement les modules de formation transversaux à vocation « professionnalisante » offerts au niveau des collèges doctoraux régionaux.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 508
« Ecole Doctorale Normande de Chimie »
de l'Université de Caen
Basse-Normandie



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Daniel CANET, Université Nancy 1

Experts :

M. Michel CAFFAREL, Université Toulouse 3

Mme Claire DEMUYNCK, Université Lille 1

M. Eric FOUQUET, Université Bordeaux 1

Mme Fabienne WILTORD, Jeune docteur - INSA de Lyon
(2005)

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pascal DUMY



Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale normande de chimie (EDNC) est issue de l'EDNCB (Chimie-biologie). La scission de cette dernière, habilitée depuis 1992, date de 2008, la partie Bio ayant été rattachée à l'école doctorale BISE. L'EDNC est donc une école jeune, monodisciplinaire, de taille moyenne et dont le périmètre est identique à celui de la fédération de recherche qui regroupe les chimistes moléculaires de Haute et Basse Normandie (Universités de Caen, du Havre, de Rouen ; ENSICAEN et INSA de Rouen).

Indicateurs

1 – Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
132	92	1.43	5	32.3	39.9	3/an	97 %	1 %	2 %

2 – Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005-2007	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	23-24 %	38 %	26,2 %	10,3 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	8-9 %	5 %	7 %	10,3 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	40-43 %	57 %	40,5 %	51,7 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	5-6 %	0 %	21,4 %	24,1 %
Taux de réponse	98 %	100 %	95,1 %	100 %



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'école doctorale normande de chimie (EDNC) est issue de l'EDNCB (Chimie-biologie). La scission de cette dernière, habilitée depuis 1992, date de 2008, la partie Bio ayant été rattachée à l'école doctorale BISE. L'EDNC est donc une école jeune, monodisciplinaire, de taille moyenne et dont le périmètre est identique à celui de la fédération de recherche qui regroupe les chimistes moléculaires de Haute et Basse Normandie (Universités de Caen, du Havre, de Rouen ; ENSICAEN et INSA de Rouen). Il s'agit évidemment d'un point très positif dont le corollaire est une certaine dispersion géographique. Celle-ci s'accompagne de quelques difficultés pratiques qui sont prises en considération par l'équipe de direction. Cette école doctorale est très bien gérée du point de vue du recrutement des doctorants et du suivi de leurs travaux de thèse. L'aide apportée aux doctorants durant leur études doctorales est appréciable, bien que sans doute améliorable. On pourra regretter qu'aucune obligation ne leur soit faite de suivre des modules d'enseignement (culture générale, culture scientifique, langue anglaise, modules professionnalisants...) qui leur sont cependant proposés en assez grand nombre. On pourra également regretter qu'il soit simplement conseillé aux doctorants d'avoir publié (ou breveté) au moins une fois au moment de la soutenance de leur thèse. Comme points positifs, on peut noter que, d'une part, cette ED est impliquée dans plusieurs collaborations internationales (en particulier avec les universités anglaises de Southampton et Norwich), d'autre part, qu'elle a mis en place récemment un suivi très sérieux et efficace des doctorants (comité de suivi de thèse, soutenance à mi-parcours et référent). Son budget annuel est de 30 000 € (hors financements des UE par les établissements). En résumé, il s'agit d'une ED récente, faisant preuve de dynamisme et de volontarisme évidents profitables à tous les acteurs. L'ED a ouvert de nombreux chantiers dont il s'agira de veiller à leur concrétisation.

- Points forts :

- Périmètre de l'ED en adéquation avec la restructuration de la recherche en Normandie.
- Collaborations internationales avérées.
- Financement et durée des thèses irréprochables.
- Qualité du suivi des travaux de thèse.

- Points faibles :

- Existence de cinq sites distincts, parfois éloignés les uns des autres.
- Encadrement des doctorants à renforcer (co-encadrement par chercheurs ou enseignants-chercheurs non HDR).
- Communication avec les doctorants à améliorer (site web en cours de refonte).
- Aide financière apportée par l'ED aux doctorants à augmenter.
- Sujets des cycles de conférence à diversifier.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : A+
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à la poursuite de l'accompagnement de cette ED en vue de l'achèvement des différentes actions entreprises.

De même, il faudrait entretenir les liens de cette ED avec l'ED SIMEM pour avoir une vision globale de la chimie normande en termes de formation doctorale.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

La gouvernance est assurée par le directeur de l'ED (Rouen), le directeur adjoint (Caen) et une demi-secrétaire (Rouen). Ces trois personnes assurent la gestion quotidienne de l'ED. Le directeur intervient en cas de conflit doctorant-encadrant ou en cas d'abandon des études doctorales. Le bureau (équipe de direction, un représentant de chaque établissement) se réunit tous les trois mois et met en application les décisions du conseil. L'ED bénéficie d'une ½ secrétaire à Rouen et d'une ½ secrétaire à Caen. L'ED dispose d'un local dédié à Caen. A Rouen, le secrétariat est hébergé dans les locaux d'une équipe de recherche. Il existe un correspondant pour le site du Havre. L'ED se voit attribuer un budget de 30 000 € dont une proportion importante va au financement du cycle de conférences. L'aide financière apportée aux doctorants représente une part trop faible de ce budget.

- Bilan quantitatif :

L'ED compte 132 étudiants pour 154 encadrants (dont 92 HDR). Il conviendrait sans doute d'instaurer une procédure d'autorisation d'encadrement pour les non HDR (mais cela est du ressort des tutelles). 92 thèses ont été soutenues entre 2007 et 2009 pour 33 thèses soutenues en 2010. On dénombre 43 entrants en 2009-2010 pour la région Haute Normandie (il serait intéressant de disposer, pour chaque année universitaire, d'une liste complète des entrants). On a recensé 7 abandons de thèse durant la période 2007-2009 (ce qui est peu et, dans tous les cas, était parfaitement justifié).

- Encadrement et suivi :

La journée scientifique de rentrée permet d'informer les nouveaux doctorants qui, en plus, bénéficient d'un entretien avec le directeur de l'ED ou avec son adjoint. Il existe en outre un comité de suivi et une soutenance à mi-parcours. Ces diverses mesures tendent certainement à sécuriser les étudiants et à prévenir tout échec lors de la



préparation de la thèse. Un point, peut-être à regretter, est la non-obligation de publication au moment de la soutenance.

- Financement des thèses :

L'ED est irréprochable à ce niveau puisque toutes les thèses s'accompagnent d'un financement. Pour les 132 thèses en cours, les financements se répartissent comme suit : 23 % : d'allocations régionales ; 4 % : industrie ; 17 % : financement pour étrangers ; 7 % : contrats EPST ; 14 % : CDD liés au sujet de thèse ; 6 % : bourses CIFRE ; 26 % : allocations MESR. Le financement minimum actuel est de 850 euros. Un financement de 1000 euros serait sans doute plus viable et serait en cohérence avec les autres ED.

- Formation :

200 heures sont conseillées (incluant les cycles de conférences). Il existe un certificat de suivi des formations sans aucune obligation faite aux doctorants. Les formations proposées ressortent des domaines de la culture scientifique, de la culture générale, de la professionnalisation et de la langue anglaise. Les modules sont mutualisés avec les M2 ou proposés par les ED. Un cycle de conférences est également mis en place chaque année (44 en 2009). La synthèse organique constitue l'essentiel des thèmes de ces conférences. Un élargissement vers d'autres disciplines serait sans doute souhaitable. Les doctoriales sont organisées tous les 18 mois au niveau interrégional.

- Ouvertures nationale et internationale :

Elles sont appréciables, comme en témoignent les chiffres ci-dessous.

En 2009, 69 % des doctorants entrants sont issus de M2 extérieurs au périmètre de l'ED. En 2009, 16 % des doctorants entrants viennent de l'étranger et ont obtenu une équivalence de M2. 20 thèses en cotutelle ont été soutenues de 2007 à 2010.

15 thèses, en Normandie, s'appuient sur une forte collaboration avec les universités de Southampton et Norwich. La réciproque est vraie pour 15 thèses préparées outre Manche. Une coopération est finalisée avec deux universités roumaines.

On note une mobilité des doctorants (11 en 2009-2010), qui présentent une communication dans un congrès international, favorisée par l'ED à raison de 300 euros (en 2010), somme trop faible qui rend le doctorant dépendant des possibilités financière de son laboratoire.

- Projet :

A noter la permutation du directeur et du directeur-adjoint, le nouveau directeur étant à Caen. L'ED rencontrant l'adhésion aussi bien des doctorants que des laboratoires, le projet consistera à conforter et à finaliser les chantiers actuels (notamment la refonte totale du site web).

Observations de la présidente)



Monsieur le Directeur
Section des formations et des diplômes
AERES

Objet : Evaluation de l'ED 68 et projet d'ED « Homme, Sociétés, Risques, Territoire »
Vague B.

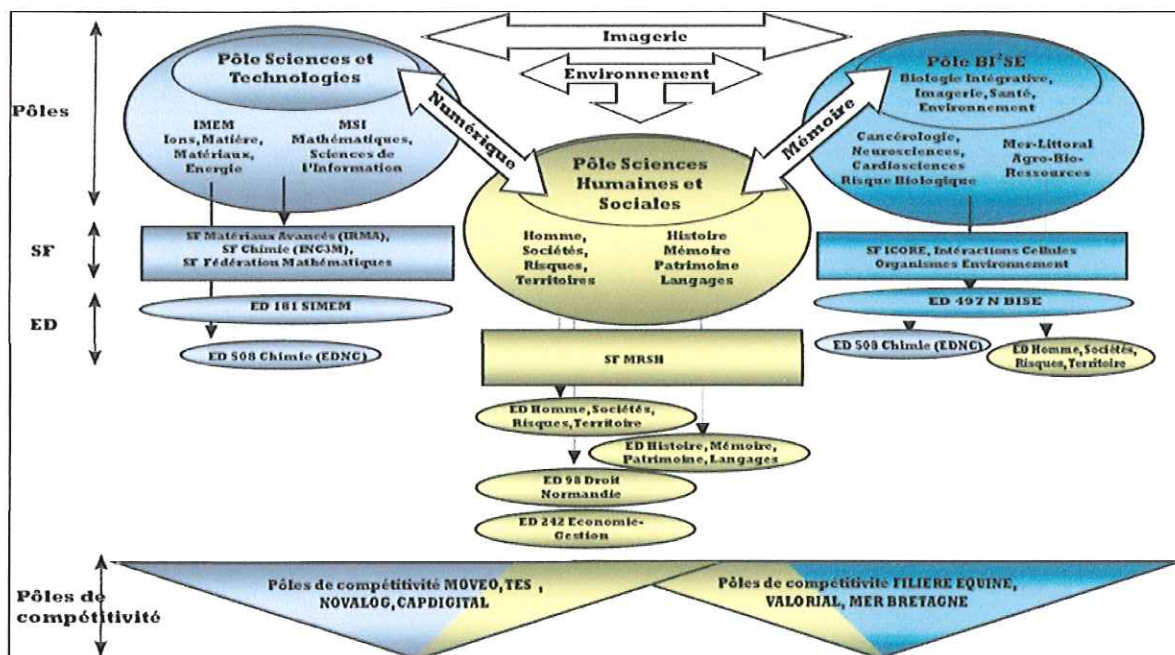
Monsieur le Directeur,

Nous tenons tout d'abord à remercier les membres du comité de l'AERES pour leur travail, leur lecture approfondie des différents rapports, la pertinence du rapport d'évaluation et la courtoisie avec laquelle a été menée la visite sur site.

Globalement le rapport d'évaluation nous semble très satisfaisant car il rend bien compte des forces et des faiblesses des structures évaluées. Nous souhaitons dans ce document apporter quelques éléments d'information complémentaires en réponse aux questionnements notamment dans la rubrique « Evaluation détaillée ».

La formation :

Le comité souligne que les formations offertes par l'ED se limitent trop souvent aux compétences transférables (anglais, informatique...) et trop peu aux formations scientifiques ces dernières étant laissées à la charge des équipes et de la MRSH. L'ED bénéficie d'un très fort soutien de la MRSH notamment scientifique avec les formations organisées par les pôles pluridisciplinaires. L'ED ne néglige pas sa responsabilité scientifique en se reposant sur la MRSH, au contraire les deux structures sont dans un processus de co-construction de la formation doctorale. Cette complémentarité sera renforcée dans le prochain contrat avec une structuration de la recherche clairement organisée sur la géométrie des Ecoles Doctorales (cf. schéma présentant la stratégie de la recherche de l'Université de Caen Basse Normandie 2012-2016 fourni lors de l'évaluation et rappelé ci-dessous).



Nous sommes également conscients que l'ED doit apporter une plus value dans le domaine de la formation notamment en développant des séminaires largement pluridisciplinaires dans la lignée de celui intitulé « Sciences sociales, dialogues et convergences » proposé cette année. L'objectif est d'impliquer les doctorants dans l'organisation de ces séminaires afin de les amener à sortir de leur laboratoire pour construire cet objet pluridisciplinaire.

Ouverture internationale :

Effectivement l'ED 68 n'est pas suffisamment pilote dans les coopérations internationales car elle a du mal à trouver sa place à côté des unités de recherche pourtant particulièrement actives dans le domaine. La future ED HSRT souhaite développer une politique internationale qui lui est propre notamment en s'appuyant sur l'exemple du réseau développé par les Sciences de l'Éducation. Lancé en janvier 2010, le réseau européen de formation doctorale (REFODOSE) vise à favoriser une formation doctorale, inter-universitaire, et internationale (Université de Mons Hainaut, Bari, Patras et Rouen).

Dans ce cadre, les doctorants ont accès aux activités suivantes :

- des rencontres directes ou virtuelles avec les experts enseignants chercheurs du réseau ;
- les séminaires organisés à l'intention des doctorants dans les différents sites partenaires ;
- une journée d'étude organisée de manière tournante par l'une des universités partenaires.

Cette mise en réseau permet, de ce fait, la promotion des thèses en co-tutelles. Ce mode de collaboration semble particulièrement intéressant. Il est à reproduire pour donner une dimension internationale à la formation doctorale et cela de manière très complémentaire des réseaux initiés par les unités de recherche.

L'école doctorale va également promouvoir des cours intensifs ouverts aux doctorants français et étrangers (cours en anglais). Une première session va être

organisée en septembre prochain (1 semaine) sur la thématique des risques dans le cadre du Réseau RTN Pierre et Marie Curie.

Structuration des ED dans le cadre du projet :


A plusieurs reprises dans le rapport, le comité fait part de ses craintes que le projet de restructuration de l'offre doctorale à l'échelle du PRES sous la forme de deux écoles doctorales (HSRT, HMPL) soit vecteur d'un émiettement du secteur SHS (séparation entre historiens et géographes...).

La construction des deux ED a une cohérence scientifique et s'est faite en fonction des stratégies de recherche de l'établissement (cf. schéma ci-dessus). Il est également apparu que cette construction permettait une répartition équilibrée des charges et des responsabilités dans les différentes universités du PRES et dans les structures fédératives (MRSH, IRISHS).

Néanmoins, nous avons bien noté les remarques des comités relatives à la recomposition et/ou recombinaison des ED « HSRT » et « HMPL ». Les établissements concernés se sont entendus pour missionner le conseil interrégional des ED afin qu'il étudie les implications de ces propositions en termes d'organisation, de gouvernance et de moyens nécessaires pour assurer un fonctionnement optimal des écoles doctorales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente de l'Université
de Caen Basse-Normandie



Josette TRAVERT

Monsieur le Directeur
Section des formations et des diplômes
AERES

Objet : Evaluation de l'école doctorale n°181 SIMEM – Vague B

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons tout d'abord remercier les membres du comité de visite AERES pour la qualité de leur écoute et leur rapport d'évaluation concernant l'Ecole Doctorale SIMEM. Nous notons en particulier que la liste des points forts relevés par le comité touchent tous les domaines constituant le cœur de la vie d'une Ecole Doctorale.

Nous souhaitons compléter le rapport en apportant deux informations qui nous paraissent particulièrement importantes :

- dans le domaine de l'ouverture internationale, **l'ED SIMEM est depuis 2009 Ecole Doctorale Internationale (labellisation Erasmus Mundus)** dans le domaine des matériaux fonctionnels pour l'énergie, la santé et l'information. Ce label extrêmement sélectif est une reconnaissance du plus haut niveau européen de l'excellence de l'ED et de ses laboratoires ;
- dans le domaine du suivi et de l'insertion des doctorants, **l'Ecole Doctorale s'enorgueillit d'un taux de réponse de 100% des 142 docteurs de la période de référence avec une situation de plein emploi.** Des enquêtes de suivi qualitatif de l'insertion des 600 docteurs diplômés depuis l'an 2000, actuellement en cours, apporteront très prochainement des compléments d'information.

Nous nous félicitons, par ailleurs, de ce que le rapport mentionne « un adossement scientifique de qualité ». Il nous semble important de rappeler que cette école doctorale s'appuie sur **sept UMR** ayant pour tutelles l'Université de Caen Basse-Normandie, l'ENSICAEN et le CNRS auquel s'ajoute pour une unité le CEA. Parmi ces sept UMR, six ont été **évaluées A+ ou A** lors de la vague précédente. Elle s'appuie également sur une UPR, **le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL), grande installation européenne de recherches et un des principaux centres de recherche mondiaux sur les ions.**

Les récents résultats des premiers appels à Equipements d'Excellence témoignent de la reconnaissance de ces unités, impliquées dans deux des EQUIPEX retenus. Un autre indicateur est révélateur de la qualité de la formation donnée dans les laboratoires d'accueil : il s'agit du **taux d'insertion supérieur à 60%** de nos doctorants dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Au vu de ces éléments, nous regrettons que pour les critères, "Suivi et insertion des docteurs" et "Qualité de l'adossement scientifique » qui font partie des forces de l'école doctorale SIMEM, les notes ne soient pas maximales ou qu'à tout le moins aucun axe de progrès ne soit mentionné.

Concernant les « points faibles » relevés dans ce rapport :

- le lien avec les directeurs de thèse et le sentiment d'appartenance à l'ED : ce point est l'un de ceux sur lequel l'Ecole Doctorale a porté et continuera d'intensifier ses efforts. La pérennisation des Journées de l'Ecole Doctorale délocalisées sur deux jours, la création d'un réseau d'anciens, le soutien aux initiatives des doctorants et de leurs associations, et, très prochainement, le lancement d'une lettre interne vont dans ce sens. La direction de l'ED est également prête à se déplacer au sein de chaque laboratoire (par exemple au cours d'un conseil de laboratoire dédié) afin d'améliorer les relations entre tous les acteurs participant à la vie de l'ED ;
- concernant la durée des thèses d'une unité de recherche : globalement la durée moyenne s'établit aux alentours de 37,5 mois pour 9 des 10 unités d'accueil de l'ED, démontrant ainsi le cercle vertueux dans lequel se trouve la quasi-totalité de ces laboratoires. Nous travaillons activement avec la dixième unité pour que la durée moyenne se rapproche des standards de l'Ecole. Une politique proactive a été mise en place en accord avec le laboratoire concerné : interdiction des inscriptions en cinquième année, dérogation exceptionnelle et motivée dès la première inscription supplémentaire, meilleure gestion des supports ATER. Nous pouvons annoncer que ces mesures prises dès 2009, semblent d'ores et déjà porter leurs effets : durée moyenne des thèses soutenues de 42,6 mois pour ce laboratoire en 2010 contre 46,8 mois sur l'ensemble du contrat quadriennal précédent.

S'agissant des recommandations en direction de l'Etablissement :

- une discussion autour du programme des cours d'anglais sera engagée. Ces cours sont actuellement pris en charge par le collège des ED du site bas-normand et mutualisés au niveau de toutes les ED. Ils sont organisés autour de modules dont les doctorants se sentent plus ou moins proches selon leur formation disciplinaire, c'est pourquoi l'ajout de modules plus spécifiquement dédiés aux doctorants du secteur Sciences et Technologies sera abordé dans le cadre du collège des ED.
- Nous avons bien noté enfin les remarques des comités relatives à la recomposition et/ou recombinaison des ED SIMEM et SPMII. Les établissements concernés se sont entendus pour missionner le conseil interrégional des ED afin qu'il étudie les implications de ces propositions en termes d'organisation, de gouvernance et de moyens nécessaires pour assurer un fonctionnement optimal des écoles doctorales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente de
L'Université de Caen
Basse-Normandie,


Josette TRAVERT

Le Directeur de
l'ENSICAEN,


Dominique GOUTTE

Le Directeur du
GANIL,


Sydney GALES

Caen, le 14/03/2011

La Présidente de l'Université
de Caen Basse-Normandie

à

Monsieur le Directeur
Section des formations et des diplômes
AERES

Objet : Evaluation de l'ED 242 « Economie Gestion Normandie » - Vague B.

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons tout d'abord remercier les membres du Comité de visite AERES pour la qualité de leur écoute et leur rapport d'évaluation concernant l'Ecole Doctorale « Economie Gestion Normandie » ainsi que pour l'ensemble des points relevés dans ce rapport.

Nous profitons de ce courrier pour apporter des compléments d'information en ce qui concerne les points faibles relevés par le Comité.

Nous sommes sensibles au fait que le Comité a noté que « des efforts sont en cours pour renforcer les points faibles qui persistent. En particulier le nombre de soutenances de thèse a largement progressé depuis deux ans en même temps que la durée des thèses diminuait ». La direction de l'ED s'est ainsi engagée dans son projet à être dans la moyenne nationale de durée des thèses dans ce secteur.

Concernant « L'insécurité potentielle de l'avenir de certains doctorants à la suite des problèmes de restructuration d'une unité de recherche », l'école doctorale s'est engagée à ne laisser aucun doctorant en déshérence du fait de la recomposition en économie d'une unité de recherche située en Haute-Normandie.

La gestion budgétaire séparée des trois sites, a été une première étape dans le rapprochement des diverses composantes des ED normandes. Elle n'a pas posé de problèmes car le conseil de chaque ED globalisait les dotations pour construire un budget d'ED. Pour l'avenir, les établissements porteurs des ED du PRES « Normandie Université » se sont entendus pour missionner le conseil interrégional

des ED afin qu'il étudie les règles de fonctionnement à mettre en place en termes d'organisation, de gouvernance et de moyens nécessaires pour assurer un fonctionnement optimal des écoles doctorales.

S'agissant des recommandations en direction des établissements, nous souhaitons apporter les éléments de réponse suivants :

Concernant les différences dans la charte des thèses, il convient de préciser qu'un travail important dans le cadre du Collège interrégional des ED a déjà été réalisé pour aboutir à une charte commune pour la plus grande partie du texte. Des différences subsistent encore au niveau du financement des thèses mais nous devrions aboutir à brève échéance à une version identique dans tous les établissements.

Concernant le nombre de contrats doctoraux attribués à l'ED et le soutien à la politique de formation de l'ED, les établissements reverront, sur la base des évaluations des ED et de critères objectifs, discutés en collège d'ED, ainsi qu'en fonction des dotations globales attribuées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche aux établissements, les moyens attribués aux différentes écoles doctorales pour le prochain Contrat quinquennal de développement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente de l'Université
de Caen Basse-Normandie



Josette TRAVERT

Monsieur le Directeur
Section des formations et des diplômes
AERES

Objet : Evaluation de l'école doctorale n°508 Normande de Chimie - vague B

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons tout d'abord remercier les membres du comité de visite AERES pour la qualité de leur écoute et leur rapport d'évaluation concernant l'Ecole Doctorale Normande de Chimie (EDNC) ainsi que pour l'ensemble des points positifs relevés dans ce rapport.

Nous profitons de ce droit de réponse pour apporter quelques compléments d'information :

Concernant l'administration et les moyens de l'ED :

Il est noté par le Comité que l'aide financière apportée aux doctorants représente une part trop faible du budget de l'ED.

La part des financements dédiés aux déplacements des doctorants, dans la mesure des soutiens financiers attribués à l'ED, a été doublée en cours de contrat quadriennal et continuera d'être augmentée pour prendre en compte les remarques du comité. La direction de l'ED s'engage ainsi à proposer à son conseil de porter à 300 euros /doctorant le soutien pour participer à un congrès national et à 600 euros pour un congrès international.

Nous précisons, de plus, que l'ED finance à hauteur de 150 euros la participation des doctorants à des formations non dispensées par l'école doctorale ou le collège des ED, comme par exemple la formation en FLE (Français Langue Etrangère) pour les doctorants étrangers qui en font la demande. Il s'agit d'ailleurs d'un point qui a été abordé au niveau du collège des ED afin qu'une formation commune soit mise en place compte tenu du nombre croissant de doctorants étrangers recrutés. Cela permettrait, en outre, de renforcer l'ouverture internationale des écoles doctorales. L'ED finance enfin intégralement le coût de la formation de l'ABG intitulée « nouveau chapitre de la thèse » (750 euros par doctorant à Caen en 2010).

Concernant l'encadrement et le suivi :

Il est regretté par les experts la non-obligation de publication au moment de la soutenance de thèse.

Nous partageons ce point de vue et encourageons fortement nos doctorants à publier leurs travaux avant la soutenance. Toutefois il nous a semblé que le fait de rendre obligatoire cette mesure, pourrait conduire certains doctorants à repousser le moment de la soutenance et allonger ainsi la durée des thèses au-delà des 36-39 mois visés.

Dans les faits, la moyenne des publications par doctorants est de 2,6 au moment de la soutenance. Seuls quelques rares doctorants soutiennent sans publications. Il s'agit la plupart du temps de doctorants sous contrats industriels pour lesquels il est parfois nécessaire d'obtenir de la part de l'entreprise des autorisations pour publier. Nous précisons que l'école doctorale a une politique d'incitation forte à publier et cela est régulièrement rappelé aux doctorants et aux directeurs de thèse tout au long de leur formation doctorale, dès l'entretien individuel au moment de l'inscription, au moment de la soutenance à mi-parcours ainsi que par l'intermédiaire des enseignants chercheurs référents du comité de suivi de thèse (CST).

Concernant le financement des thèses :

Il est indiqué par le Comité que le financement minimum actuel est de 850 euros et qu'un financement de 1000 euros serait sans doute plus viable et serait en cohérence avec les autres ED. Nous partageons cette remarque et ce point sera porté à l'ordre du jour d'un prochain conseil de l'EDNC.

Nous précisons cependant que ce financement minimum ne concerne que les doctorants étrangers hors CE qui bénéficient d'une bourse de leur gouvernement ou du ministère des affaires étrangères et, en aucun cas, les doctorants de l'Union Européenne pour lesquels un niveau équivalent au financement prévu par la réglementation dans le cadre du contrat doctoral est demandé.

Concernant la formation et la remarque selon laquelle la synthèse organique constituerait l'essentiel des thèmes des conférences organisées dans le cadre de

l'ED et la recommandation de l'élargir vers d'autres disciplines (sous-entendu « de la chimie ») :

Nous indiquons que dans le but de ne pas trop alourdir, certainement à tort, le dossier, seules les conférences qui se sont déroulées au sein de l'UMR 6014 COBRA ont été listées. Trois autres cycles de conférences sont organisés, avec publicité au niveau de l'ED, l'un à l'UMR 6270 PBS et l'autre à l'UMR 6507 LCMT à Caen. De plus, des conférences sont aussi financées ponctuellement par l'ED sur le site du Havre.

Concernant l'ouverture internationale et l'aide financière (300 €) à la mobilité des doctorants considérée comme trop faible et qui rend le doctorant dépendant des possibilités financières de son laboratoire, la direction de l'ED s'engage à proposer à son conseil, comme cela a été indiqué plus haut, de porter à 600 euros l'aide pour la participation des doctorants aux congrès internationaux.

Concernant les points faibles relevés dans ce rapport :

- Existence de cinq sites distincts, parfois éloignés les uns des autres :
Dans le cadre d'une logique de constitution du PRES Normandie Université, les établissements ont considéré qu'il y avait des convergences et une cohérence scientifique indéniables pour constituer des ED pluri-sites. Les établissements partagent des laboratoires multi-sites et plusieurs formations communes, notamment de niveau Master, et, pour la chimie, deux réseaux interrégionaux de recherche (MPP et Crunch), une fédération de recherche interrégionale (FR 3038 CNRS INC3M) et un réseau franco-anglais IS:CE Chem unissant l'Ecole Doctorale aux graduate schools de Southampton et Norwich. Même s'il ne faut pas sous-estimer l'éloignement géographique des sites, cette logique du PRES permettra de donner aux recherches effectuées en Normandie une meilleure lisibilité et visibilité internationale.
- Encadrement des doctorants à renforcer (co-encadrement par des chercheurs et enseignants-chercheurs non HDR) :
L'école doctorale encourage les co-encadrements de thèse, puisqu'elle émet systématiquement une attestation de co-encadrement aux MCF et CR non HDR à l'issue de la soutenance.
- Communication avec les doctorants à améliorer :
Ce point est en cours de résolution. En effet, le nouveau site web de l'ED qui fait actuellement l'objet d'une refonte complète sera disponible en juin-juillet 2011.

Concernant les recommandations pour les établissements :

- veiller à la poursuite de l'accompagnement de cette ED en vue de l'achèvement des différentes actions entreprises.
- entretenir les liens de cette ED avec l'ED SIMEM pour avoir une vision globale de la chimie normande en termes de formation doctorale.

Nous avons pris note de ces recommandations qui seront examinées dans le cadre du collège interrégional des ED.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente de l'Université
de Caen Basse-Normandie



Josette TRAVERT